



Communiqué de presse de l'intersyndicale de l'UES Expleo France* du 5 juillet 2022

MOUVEMENT SOCIAL chez EXPLEO France

Lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoire) de février 2022, les syndicats ont remonté les problèmes de **perte de pouvoir d'achat des salariés** et ont rappelé également que les salariés étaient fatigués des **nombreux efforts** consentis lors de la **crise COVID**, puis lors du **plan social** (PSE en 2021) et de la mise en place d'un accord **d'Activité Partielle de Longue Durée** (2021).

Aucun remerciement équitable en retour.

Lors de ces NAO, la direction d'Expleo France a alors affirmé de façon très claire et explicite sa **volonté d'exclure la moitié des salariés des augmentations**, et ce même si leurs objectifs étaient atteints !

Devant cet état de fait, les organisations syndicales ont refusé de signer cette **politique opaque** qui ne propose **aucune répartition équitable** des richesses du groupe Expleo.

La direction ayant décidé de clore les NAO, les organisations syndicales se sont regroupées en intersyndicale afin de proposer des solutions pour **compenser la perte du pouvoir d'achat des salariés liée à une inflation déjà forte et qui n'a cessé de croître depuis**.

L'intersyndicale a demandé une **augmentation de salaire** pour tous les salariés de 100 € net/mois, refusée par la direction car impactant trop durablement les résultats de l'entreprise.

L'intersyndicale a accepté de réviser sa revendication initiale et a proposé comme base de discussion **une prime de 2000 € brut** destinée à **compenser l'inflation**.

L'unique réponse orale de la direction en date du 11 mai 2022 a été de proposer une prime exceptionnelle, complexe, **inéquitable**, d'un montant pouvant aller de 1€ à 500 € brut et touchant au mieux ¼ des salariés.

Depuis, l'intersyndicale a sollicité à de multiples reprises la direction, jusqu'au CEO du groupe Expleo, mais **sans effet**.

L'intersyndicale constate **un manque de dialogue social** dès lors qu'un aspect financier entre en jeu. Elle n'a ainsi pas eu d'autre choix que de **durcir le mouvement** avec un appel à la **grève le 14 juin**, ainsi qu'un **tractage devant nos principaux clients** le 16 juin.

Suite à sa troisième Assemblée Générale, l'intersyndicale sollicite, en ce moment, au travers d'un **sondage**, les salariés, afin de savoir sous quelles formes le mouvement doit se poursuivre.

L'intersyndicale, face au **mutisme de la direction**, continuera le mouvement afin de **défendre les intérêts des salariés** et leur permettre de **traverser au mieux leurs difficultés financières face à l'inflation**.

L'intersyndicale Expleo France (CFTC / CFE-CGC / CGT / CFDT)

(*) L'UES Expleo France est une société de prestations de service en ingénierie. Elle représente 4500 salariés en France à date et fait partie du groupe Expleo qui comprend 15 000 salariés dans le monde, pour un Chiffre d'Affaires supérieur à 1 Milliard €

